

rien du tout à la Colombie-Britannique. Vu les problèmes très particuliers de cette province, le ministre nous dirait-il où en sont ses négociations avec la province et si celle-ci sera choisie pour participer au programme?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Pour ce qui est de la première partie de la question, le député sait que la Colombie-Britannique n'était pas tellement en faveur de la désignation de certaines zones de la province. Nous avons évidemment accepté leur point de vue. La solution de rechange, c'était, et ce sera encore, j'espère, de désigner des secteurs spéciaux, par exemple le Nord-Est et le Nord-Ouest de la province, ce dont nous sommes déjà entretenus le député et moi. Nous progressons dans cette voie. Je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit au député. Pour ma part, je suis disposé à m'entretenir avec les représentants de la Colombie-Britannique dès que les détails seront arrêtés. Mes fonctionnaires y travaillent activement.

**M. Oberle:** Devant les graves difficultés de la Colombie-Britannique concernant le déblocage du tarif-marchandises, devant le problème du chômage, qui, dans certaines régions, dépasse 12 p. 100, devant l'intention du gouvernement de faire appel au ministère de l'Expansion économique régionale pour amortir les effets de ces problèmes, le ministre nous dirait-il s'il doit effectuer un voyage spécial pour rencontrer les dirigeants de la Colombie-Britannique, leur expliquer le programme et le leur rendre aussi intéressant qu'aux autres provinces?

**M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, ma réponse est brève. Oui. Je serai très heureux de me rendre en Colombie-Britannique n'importe quand, ou d'accueillir ici des membres de son gouvernement. Je me renseignerai pour savoir si le fait d'avancer mon voyage pourrait porter fruit en ce qui concerne les projets du gouvernement de la Colombie-Britannique.

\* \* \*

### LE CODE CRIMINEL

#### LA PRÉSENTATION DE LA MESURE MODIFICATIVE PORTANT SUR LA RÉFORME DU CAUTIONNEMENT—DEMANDE DE DOCUMENTATION SUR L'APPLICATION DE LA LOI

**M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Le ministre ayant déclaré à plusieurs reprises en dehors de la Chambre qu'il présenterait des modifications à la loi sur la réforme du cautionnement, nous dirait-il quand il les présentera?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, les modifications envisagées à la loi sur le cautionnement feront partie des modifications générales au Code criminel dont la Chambre sera saisie plus tard dans la session.

**M. Lawrence:** Le ministre peut-il nous confirmer que Statistique Canada a préparé pour lui une étude spéciale ou un ensemble spécial de données statistiques sur l'application actuelle de la loi sur la réforme du cautionnement? Si oui, pourquoi ne pouvons-nous pas obtenir des exemplaires de cette étude?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, j'ai reçu l'étude dont parle le député. Mon premier geste a été de la transmettre aux procureurs généraux des provinces pour qu'ils en prennent

### Questions orales

connaissance avant qu'on s'occupe de rendre le contenu de l'étude public.

**M. Lawrence:** Le ministre aura-t-il l'obligeance de nous faire parvenir, à nous également, des exemplaires de l'étude?

**M. Lang:** Je le répète, Monsieur l'Orateur, j'ai pensé qu'il valait mieux permettre d'abord aux procureurs généraux d'étudier les données statistiques afin de pouvoir répondre aux commentaires qu'on pourrait formuler à la hâte, une fois l'information de base rendue publique.

\* \* \*

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### SYNCRUDE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, comme le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le premier ministre et le président du Conseil du Trésor sont absents, je poserai ma question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle concerne Syncrude et la création d'emplois. Étant donné que dans le projet Syncrude seulement 22 p. 100 des travaux d'ingénierie sont exécutés par des Canadiens et que l'entrepreneur pour ce projet, la firme américaine Bechtel, est chargée de procurer les pièces et le matériel lourds et qu'elle les commande à des sociétés américaines, le ministre peut-il nous expliquer comment le projet Syncrude favorisera d'importants investissements et la création de nombreux emplois au Canada?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je m'empresse de prendre note de la question. Les travaux d'ingénierie dont parle le député ne constituent qu'une étape d'un long processus.

**M. Symes:** Le ministre ou le gouvernement déposeront-ils à la Chambre les chiffres relatifs au nombre de contrats de construction et d'ingénierie du projet Syncrude qui seront donnés à des firmes canadiennes par rapport à des firmes américaines et au nombre d'emplois qui seront créés au Canada par ce projet?

**M. Andras:** Monsieur l'Orateur, je vais étudier la question et en discuter avec le ministre responsable.

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### L'INTERDICTION FRAPPANT LA HAVE, BROWNS ET GEORGES—L'INDEMNISATION DES PÊCHEURS LÉSÉS

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre d'État chargé des Pêcheries. Conformément au règlement de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest, le gouvernement a proposé l'interdiction de toutes les opérations de pêche sur les bancs La Have, Browns et Georges à tous les bateaux de pêche canadiens, excepté ceux qui font la pêche au homard, au pétoncle et au requin du 1<sup>er</sup> février jusque vers la fin de juin. Cette règle s'appliquera-t-elle à tous les bateaux étrangers qui pêchent sur ces bancs et quel genre de compensation le gouvernement fédéral offrira-t-il aux pêcheurs de la rive sud de la Nouvelle-Écosse pour compenser les pertes financières essuyées durant cette période?